

# La lettre du Maire N°5

Lundi 27 octobre 2008



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans notre ville, la démocratie locale doit pouvoir vivre et s'exprimer en toute liberté. Vous êtes nombreux à être investis ou à vouloir vous investir dans la vie citoyenne de notre commune. Nous avons souhaité en ce début de mandat mettre en place de nouveaux dispositifs qui permettront, nous l'espérons, **d'accroître la dynamique démocratique de notre cité**, dans le respect des convictions et des idées de chacun. Et parce que je considère ce sujet comme fondamental, je procéderai à la nomination prochaine d'un adjoint au maire spécifiquement dédié à la démocratie locale.

## 15 conseils de proximité

Nous avons décidé de transformer les six comités locaux de participation (CLP) en quinze conseils de proximité. Le conseil municipal du 29 septembre a acté cette création avec l'objectif de travailler avec vous sur les questions du quotidien : cadre de vie, propreté, sécurité, animations locales... **Ces nouveaux conseils de proximité vont s'appuyer sur 15 secteurs plus petits, construits de façon cohérente pour permettre à chacun de s'investir réellement sur son lieu de vie.**

Autre nouveauté, le mode de gouvernance des conseils de proximité : afin d'ouvrir plus largement la participation des citoyens, **chaque Argenteuillais (âgé de 18 ans revolus) pourra faire acte de candidature et un tirage au sort sera organisé au mois de décembre.** Ces six Argenteuillais volontaires, seront accompagnés par trois personnalités de la vie locale et trois élus municipaux dont un élu de l'opposition. L'installation de vos nouveaux outils de démocratie de proximité est prévue en janvier 2009. Enfin, parce que le développement économique constitue une priorité de notre équipe municipale, trois zones de concertation économique verront le jour dans les zones d'activité du Val-d'Argent-Nord, du Val-Notre-Dame et de la Gare du Centre. L'objectif est de mener là aussi une concertation forte avec les entreprises, le monde économique, les habitants afin d'améliorer la qualité de vie.

## Argenteuil, Ville Citoyenne !

## Réussite scolaire, culture, développement durable... : des ateliers thématiques !

En complément du travail et des débats locaux au sein des conseils de proximité, des ateliers thématiques vont être mis en place avec une approche globale de certains dossiers : réussite scolaire, culture, développement durable... **En associant des élus, des professionnels, des associations, et des citoyens, ces ateliers serviront à nourrir les réflexions de la Municipalité**, sur ces enjeux majeurs pour l'avenir de notre ville.



## Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Pour les jeunes Argenteuillais de 14 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans la vie citoyenne, les élections du nouveau CMJ se dérouleront courant décembre dans les établissements scolaires. Il sera ainsi le relais dynamique entre les aspirations de la jeunesse argenteuillaise et les choix de la municipalité.

## Un bureau citoyen pour l'égalité

Trop d'Argenteuillais sont victimes de discriminations à cause de leur nom, de leur couleur de peau ou tout simplement parce qu'ils indiquent « Argenteuil » sur leur C.V. Nous mettons en place **un bureau de lutte contre les discriminations qui travaillera pour l'égalité réelle des citoyens**. Cette structure sera pilotée par un conseiller municipal délégué à la citoyenneté, à qui j'ai aussi demandé d'œuvrer pour favoriser l'inscription sur les listes électorales et l'accès à la nationalité française.

## Une démocratie politique ouverte et transparente

Les partis politiques constituent le fondement de notre système démocratique. La démocratie participative n'a en effet pas de légitimité si elle ne s'appuie pas sur une démocratie représentative, issue des élections. Je vais ainsi prochainement proposer à l'assemblée municipale l'adoption d'un **dispositif visant à permettre l'utilisation des salles par les partis politiques** reconnus au niveau national et local. Ils pourront utiliser très régulièrement l'espace Nelson-Mandela, lieu dédié à l'accueil des partis politiques et des syndicats, ainsi que des salles identifiées dans chacun des quartiers. Depuis avril, les groupes politiques issus de l'élection municipale du 16 mars 2008 bénéficient chacun en Mairie, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville d'une salle de travail qui permet la tenue de réunions et de permanences.

Les trois conseillers généraux de la ville ont, eux, la possibilité de tenir chaque semaine une permanence dans une des Mairies de quartier de leur canton.

Ce dispositif formalisé par un vote du Conseil municipal **apporte la garantie aux élus municipaux, aux élus départementaux, aux partis politiques, d'un travail serein**.

## Forum « Demain, Argenteuil »

Quelle ville voulons-nous ? Quelles relations entre les différents quartiers ? Comment s'appuyer sur son histoire pour aménager demain notre commune ? Quel avenir pour les berges de Seine et la plaine d'Argenteuil ? Voici quelques sujets d'importance auxquels il convient d'associer les citoyens. Ainsi, **ce forum « Demain, Argenteuil », se tiendra au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 et vous permettra de participer à des conférences, à des débats**, animés notamment par des spécialistes ou des élus d'autres communes qui viendront nous faire partager leurs expériences. L'objectif est clair : une meilleure concertation, une meilleure information pour mieux décider ensemble du développement à vingt ans de notre ville !

*Je compte sur vous pour construire avec nous  
Argenteuil ville citoyenne.*

*Philippe Doucet*

Maire d'Argenteuil

## Maire de tous les Argenteuillais

### Pour me contacter, vous pouvez :

• Me téléphoner au 01 34 23 69 54 • M'écrire par mél : [philippe.doucet@ville-argenteuil.fr](mailto:philippe.doucet@ville-argenteuil.fr)  
ou voie postale : M. le Maire - Hôtel de Ville - 95 100 Argenteuil